

Dear Citizens,

The Municipal Council and I would like to wish everyone a very pleasant and well-deserved spring and a safe and happy summer. Once again, we have experienced both the beauty and the harshness of Entrelacs winters. It is now time to shake off those winter blues and revel in the joys of spring and summer. *Entrelacs! In harmony with nature throughout the seasons!*

The Entrelacs Family-Senior Policy

We are very proud to present our Family-Senior Policy together with this newsletter. The policy was established through the common will and desire of the Council and its residents and supported by government funding. We trust that this initiative will instill a sense of well-being and security in everyone. I would like to take this opportunity to personally thank all the members of the committee for their invaluable assistance, particularly Carole, Alexandre, Chantal, Nancy, Sue, Denise, Diane, Christin, and our project manager, Géraldine. We encourage you to browse through the brochure and examine the ideas introduced by the committee. This work is the product of the joint effort of a large group of volunteers and reflects the Municipal Council's firm commitment to improve the quality of life of the families and seniors of Entrelacs. *We hope you find it interesting!*

2015 Budget - minimal increase in the tax bill - continued investments

Taxpayers are no doubt aware that government cuts to Regional County Municipalities (MRCs) and local municipalities have had an impact on municipal budgets. Nevertheless, we were able to limit the average increase of the tax bill to 1.5 % without compromising the quality of the services offered or the continued implementation of our infrastructure program. It is essential that our governments continue to do their part in financing and developing the regions!

Launch of a new boat service - innovation

We are delighted to announce that as of this summer, we will be implementing a watercraft washing station at the village centre. As we are particularly conscious of our water quality, we will be providing the necessary washing facilities to ensure that your boat is clean before launching it into the water. The station will be located near the Community Garden and offered free of charge. We are relying on the collaboration of all boaters and ask that you be on the lookout for future communications on this subject. This measure is part of a strategy to protect our water bodies and improve the services provided to our citizens. *All aboard!*

I would like to remind you that your Municipal Council and municipal staff are here to serve you and that one way you can further improve things is to attend the public council meetings every third Monday of the month at 8:00 P.M. at City Hall, where you will have the opportunity to raise your concerns and share your ideas with other fellow citizens of Entrelacs.

All together... for love of Entrelacs

**Sylvain Breton, Mayor
maire@entrelacs.com**

<p>Hôtel de ville 2351, chemin d'Entrelacs Entrelacs (Québec) J0T 2E0</p> <p>Lundi au vendredi 8 à 12 h, 13 à 16 h</p> <p>Tél. : 450 228-2529 Appel sans frais : 1 877 224-2529 Télécopieur : 450 228-4866 Courriel : info@entrelacs.com Site Internet : www.entrelacs.com</p>	<p>Bibliothèque Vendredi 10 à 12 h, 14 à 17 h Samedi 10 à 12 h 450 228-2529, poste 7262</p> <p>C.A.C.I. (Centre d'accès communautaire Internet) Mercredi 10 à 12 h, 13 à 16 h Vendredi 10 à 12 h, 13 à 17 h Samedi 10 à 12 h 450 228-2529, poste 7263</p>	<p>Licence canine Mme Jacqueline Bardou 1 800 983-9683 www.chienchien.com</p> <p>Gestion des matières résiduelles Compo Recycle 1 888 482-6676 www.comporecycle.com</p>
---	---	---

<p>Urgences Police, ambulance, incendie 911, cellulaire *4141</p>	<p>Pour les cas non urgents, ou pour informations Police : 450 834-2578 (poste de Rawdon)</p>
--	---



La voix du maire

Chers citoyens et citoyennes d'Entrelacs,

Je me joins au conseil municipal pour vous souhaiter un très beau printemps, bien mérité, et un bel été. Encore une fois, l'hiver entrelacois nous a offert sa rigueur et sa beauté : profitons donc maintenant des joies printanières et estivales. *Entrelacs! Une nature, quatre saisons!*

Entrelacs pour une Politique Familles-Aînés

Nous sommes très fiers de livrer, à même l'envoi de ce bulletin, notre Politique Familles-Aînés. Naissante d'une volonté du conseil et de sa population, appuyée d'une aide financière gouvernementale, nous espérons que cette démarche apportera un bien-être pour tous. Je profite personnellement de l'occasion pour remercier les membres du comité pour leur aide précieuse, soit : Carole, Alexandre, Chantal, Nancy, Sue, Denise, Diane, Christin, ainsi que la chargée de projet, Géraldine. Nous vous invitons donc à parcourir la brochure et constater les idées mises de l'avant par le Comité Familles-Aînés. Ce travail est le fruit d'une grande équipe de bénévoles et témoigne de l'engagement ferme de votre conseil municipal à l'amélioration de la qualité de vie des familles et des aînés d'Entrelacs. *Bonne lecture!*

Budget 2015 – hausse minime du compte de taxes – maintien des investissements

Dans la foulée des coupures gouvernementales envers les MRC et les municipalités locales, les contribuables ne sont pas sans savoir ce que représente la réalisation des budgets municipaux. Malgré cela, nous avons pu limiter la hausse moyenne du compte de taxes à 1.5 %, sans compromettre la qualité des services offerts et la poursuite de notre programme d'infrastructures. Nos gouvernements doivent impérativement continuer d'assurer leur part dans le financement et le développement des régions!

Du nouveau pour les bateaux - innovation

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous vous informons de la mise en service, dès cet été (date à confirmer), d'un site de lavage pour embarcations nautiques au cœur du village. Sensibles à la qualité de nos lacs, nous offrirons donc les installations nécessaires au lavage de votre embarcation avant sa mise à l'eau. Le site sera situé près du Jardin communautaire et sera gratuit. Nous comptons sur la collaboration de tous les plaisanciers et nous vous invitons à être attentifs aux prochaines communications à cet effet. Cette mesure s'insère dans une stratégie de protection de nos plans d'eaux et d'amélioration des services offerts aux citoyens. *Embarquai dans le bateau!*

En terminant...

Je vous rappelle que votre conseil municipal et ses employés municipaux sont disponibles pour servir la population, et c'est dans cette dynamique que l'invitation est toujours lancée pour venir assister et partager les sujets qui vous tiennent à cœur aux assemblées de conseil qui ont lieu à chaque troisième lundi du mois (remis au mardi lorsque le lundi est férié), à compter de 20 h, à l'hôtel de ville, comme le font déjà plusieurs concitoyens et concitoyennes d'Entrelacs.

Tous ensemble... pour l'Amour d'Entrelacs

Budget 2015 et Programme triennal d'investissement 2015 à 2017
[Article en page 1](#)

Camp de jour
[Article en page 2](#)

Journée de la Terre, Journées Grand Ménage, Corvée de nettoyage
[Article en page 4](#)

Calendrier des activités
[Pages 7-8](#)

Jardin communautaire
[Article en page 9](#)



Sylvain Breton, Maire
maire@entrelacs.com

Budget 2015

Le conseil municipal a adopté, à l'assemblée extraordinaire du lundi 15 décembre 2014, un budget équilibré pour l'année en cours. En voici les grandes lignes :

REVENUS		DÉPENSES	
Taxes	2 312 434 \$	Administration générale	503 214 \$
Paiement tenant lieu de taxes	15 084 \$	Sécurité publique	439 302 \$
Transferts	72 745 \$	Réseau routier et transport	618 814 \$
Impositions de droits	80 000 \$	Hygiène du milieu	284 241 \$
Amendes et pénalités	8 200 \$	Urbanisme et mise en valeur	190 957 \$
Intérêts	10 550 \$	Loisirs et Culture	200 940 \$
Autres revenus	64 255 \$	Frais de financement	10 850 \$
		Remboursement dette à long terme	135 950 \$
		Immobilisation à même les revenus	179 000 \$
TOTAL	2 563 268 \$	TOTAL	2 563 268 \$

Programme triennal d'investissements 2015, 2016 et 2017

INVESTISSEMENTS 2015	SOURCES DE REVENUS 2015
Pavage sur tronçon restant—route La Fontaine 170 000 \$	110 000 \$ taxe 40/80 60 000 \$ surplus accumulé
Site de lavage pour embarcations nautiques :	15 000 \$ budget courant
Sentiers : 4 000 \$	4 000 \$ budget courant
Immobilisations diverses Revitalisation du village : 50 000 \$	50 000 \$ budget courant
Total des investissements : 239 000 \$	Total des revenus : 239 000 \$

INVESTISSEMENTS 2016	SOURCES DE REVENUS 2016
Réfection complète de la route Montcalm : 500 000 \$	500 000 \$ règlement d'emprunt payé par le remboursement de la taxe d'accise
Sentiers : 4 000 \$	4 000 \$ budget courant
Immobilisations diverses Revitalisation du village : 50 000 \$	50 000 \$ budget courant
Total des investissements : 554 000 \$	Total des revenus : 554 000 \$

INVESTISSEMENTS 2017	SOURCES DE REVENUS 2017
Réfection du chemin Chartier : 150 000 \$	110 000 \$ taxe 40/80 40 000 \$ remboursement taxe d'accise
Immobilisations diverses Revitalisation du village : 50 000 \$	50 000 \$ budget courant
Total des investissements : 200 000 \$	Total des revenus : 200 000 \$



Taxes foncières 2015

Le paiement du compte de taxes foncières peut se faire en 3 (trois) versements, si votre compte est supérieur à 300 \$.

La date du premier versement était le **13 mars**.

Assurez-vous qu'il ait bien été fait afin de vous éviter des frais d'intérêts, car vous ne recevrez pas nécessairement de rappel.



Le deuxième versement est dû le **12 juin** et le troisième versement est dû le **14 septembre**.

Comité Prévention des Abus et de la Maltraitance Matawinie

1 888 489-2287 (ligne Aide Abus Aînés)

Si vous subissez de l'abus ou vous percevez de l'abus faite à quelqu'un d'autre, ne restez pas silencieux. Avec la maltraitance, la vie est moins rose qu'on pense. Victime ou témoin, agissez.



Sûreté du Québec : pour votre sécurité, quoi faire en cas d'urgence?

Rapportez tout incident : les policiers jugeront s'ils doivent se déplacer.

Votre appel entrera dans les statistiques sur lesquelles les autorités se basent pour évaluer le nombre d'agents en service.

911 pour toute urgence (santé, feu, accident, etc.)

450 310-4141, ou *4141 (cellulaire) pour une présence policière

450 834-2578 (poste de Rawdon) pour rapporter un incident ou de l'information pendant la journée

(Vous pouvez demeurer anonyme)

Attention à la fraude!!!

N'importe qui peut être la proie de fraudeur par Internet ou par téléphone. Soyez prudents car, présentement, il y a une vague de fraude concernant la **vente d'un anti-virus**.

Voici la façon dont les fraudeurs procèdent :

Alors que vous naviguez sur Internet, une fenêtre s'ouvre (pop up) et un anti-virus à bas prix vous est offert. On vous demande de fournir vos informations personnelles afin d'entrer, par la suite, dans votre ordinateur et d'insérer l'anti-virus à distance. Une fois que cela est fait, certains vont même jusqu'à téléphoner chez vous en s'identifiant au nom d'une compagnie pour vous dire comment ils vont procéder.

La fraude se produit au moment du paiement par carte de crédit. Les gens font confiance et donnent leur numéro de carte à un inconnu dont ils n'ont aucunement validé l'identité. Par la suite, la transaction a lieu au compte, mais jamais ils ne reçoivent l'anti-virus acheté. Certains fraudeurs ont même tenté de faire plusieurs transactions sur une même carte.

Voilà trois façons de reconnaître des signes de fraude :

Est-ce vous qui avez initié l'appel? / Cela semble trop beau pour être vrai!! / Il y a vente à pression...

Autres conseils pratiques

- Confirmez la validité de la personne qui vous appelle en allant chercher les informations ailleurs (sur un site officiel).
- Avant de donner vos informations personnelles (numéro de carte de crédit, adresse, numéro d'assurance sociale) à qui que ce soit, assurez-vous d'avoir validé son identité et le nom de la compagnie pour qui il travaille.
- Vérifiez s'il s'agit d'un site sécurisé (signe d'un cadenas ou présence d'un s dans l'adresse du site Web (<https://>)?)

En résumé, si vous avez des doutes, attendez, faites vos vérifications et informez-vous.

Vous pouvez également contacter : L'Office de la protection du consommateur au 1 888 672-2556; Le Centre antifraude du Canada (Phone Buster) au 1 888 495-8501 et/ou La Sûreté du Québec au 310-4141.

Agente Audrey Bastien Gingras, MRC Matawinie

Nous invitons les regroupements et les associations d'Entrelacs à nous communiquer toute information destinée à la communauté ainsi que les événements et l'horaire des activités, par courriel à secretaire@entrelacs.com, par écrit ou en personne au bureau municipal.

La date de tombée pour la prochaine édition du bulletin (août à novembre 2015) sera le **29 juin 2015**.

Rédaction : le conseil et les employés municipaux

Révision des textes et mise en page : Chantal Champagne, secrétaire



Cette section du bulletin est mise à la disposition des associations et des organismes afin qu'ils puissent faire la promotion de leurs activités et communiquer de l'information. La Municipalité encourage la libre expression, sans toutefois se tenir responsable du contenu et de la véracité des articles.

Association du lac des Îles d'Entrelacs (ADLIE)

Clin d'œil de l'ADLIE. www.adlie.org
360, chemin des Îles, Entrelacs (Québec), JoT 2E0



Bonjour à tous,

Nous espérons que cet hiver, vous avez pu profiter du magnifique couloir multifonctionnel et de la patinoire sur le lac des Îles.

L'été 2015 s'annonce remplie d'activités de toute sorte, voici le calendrier préliminaire :

- 1 juin : Ensemencement de truites dans le lac des Îles.
- 6 juin : Fête de la pêche à la plage municipale.
- 11 juillet : Souper annuel au Chalet des loisirs (151, rue Cartier).
- 18 juillet : Assemblée générale annuelle au Chalet des loisirs. Deux postes seront à combler; on vous y attend.
- 2 août : Journée de l'analyse de l'eau.
- 22 août : Journée de l'eau. Dans l'avant-midi, la promenade Ernest Roussille réunit plusieurs skieurs nautiques; en après-midi, les embarcations sans moteur se promènent silencieusement sur le lac.

Vidange des fosses septiques : 29 mai, 31 juillet et 25 septembre
Une entente avec M. Vide-Tout a été conclue afin que nos membres puissent bénéficier de rabais de groupe. Inscrivez-vous sur le site Web.

Notez qu'un nouveau site Web est en voie d'être produit, surveillez la mise à jour du calendrier 2015.

Merci de votre encouragement par votre adhésion annuelle, au coût de 30 \$ (formulaire disponible sur le site Web : www.adlie.org) !

Johanne Provost-Monette, secrétaire

Centre d'hébergement le Moment Présent de Sainte-Marguerite

Pour personnes non-autonomes et en perte d'autonomie (alzheimer, perte cognitif, mobilité réduite, etc.)

Coût mensuel selon le revenu.

Soins médicaux sur place, suivi infirmier CLSC & médecin.

Places disponibles maintenant.

Contactez : Suzanne Millette, propriétaire, au 450 228-1829.

Popote Montcalm

Service de repas congelés offert par le Centre communautaire bénévole Matawinie.

450 882-1089 ou
1 888 882-1086

www.ccbm.qc.ca

Du lundi au vendredi, entre 8 h 30 et 12 h et 13 h à 16 h 30.

Association pour la protection de l'environnement du lac Lafontaine (APPELL)
laclafontaine@gmail.com

Association pour la protection de l'environnement du lac Patrick (APELP)
info@apelp.ca/www.apelp.ca

REPARS est un organisme communautaire qui couvre les 4 MRC du nord de Lanaudière. La mission de cet organisme consiste essentiellement au développement et au maintien d'une pratique différente en matière de justice pour les mineurs et elle se singularise par une approche qui repose sur une large implication communautaire. Ils appliquent des décisions où des adolescents criminels doivent réparer les torts causés par leur délit. Ils réalisent aussi de la prévention dans toutes les écoles secondaires de la Commission scolaire des Samarres.

Service de médiation citoyenne gratuit et confidentiel

L'équipe des médiateurs bénévoles vous rappelle que les conflits sont normaux et qu'ils font partie de la vie. Toutefois, ceux qui dégèrent peuvent grandement affecter votre qualité de vie. Prenons le temps d'en parler!

Les médiateurs, agissant comme tierce partie impartiale, sont formés pour aider les parties en cause à mieux comprendre la situation et à explorer les avenues possibles.

Pour rejoindre le service de médiation citoyenne, composez le 450 755-3815, poste 24 ou par courriel au : mediationcitoyenne.repars@cepap.ca.



Le Service d'évaluation de la MRC de Matawinie se prépare déjà pour le prochain rôle d'évaluation

En vertu de la *Loi sur la fiscalité municipale*, la MRC de Matawinie est dans l'obligation de visiter les propriétés afin de s'assurer de l'exactitude des données qui servent à actualiser le rôle d'évaluation foncière prévu pour janvier 2017. Prochainement, l'inspection débutera pour un certain nombre de propriétés. Les visites des propriétés auront lieu du lundi au samedi, entre 8 heures et 21 heures, sauf les jours fériés.

Pour ce faire, un des inspecteurs désignés de la MRC s'identifiera au moyen d'une carte d'identité avec photographie certifiée par la direction de la MRC de Matawinie. Lors de cette visite, l'inspecteur relèvera les caractéristiques physiques de l'immeuble (matériaux, dimensions, etc.). Aussi, des photographies de l'immeuble seront prises et les caractéristiques de l'emplacement y seront notées. Une attestation de visite de propriété vous sera demandée.

En votre absence, un avis sera laissé sur place afin de signaler le passage de l'inspecteur, seulement si l'inspecteur désire prendre rendez-vous. Il sera de votre responsabilité de communiquer avec lui au numéro de téléphone apparaissant sur l'avis. Sinon, lors d'une visite subséquente, un questionnaire de cueillette d'informations sera laissé sur place. Vous devrez le compléter et le retourner à la MRC de Matawinie.

Le libre accès à votre propriété par le représentant de l'évaluateur est une condition essentielle pour établir sa valeur réelle. Votre collaboration est donc essentielle.

Pour de plus amples informations, communiquez avec le Service d'évaluation au 1 800 264-5441, poste 7040.

Entente syndicale

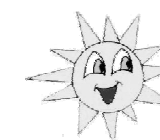
Le conseil municipal a entériné l'entente syndicale intervenue entre la Municipalité et les employés municipaux. La convention collective de 4 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2018, inclut entre autres des augmentations salariales de l'ordre de 2,5 % pour la première année, 2 % pour la deuxième année et de 1,75 % pour les deux dernières années.

Nous tenons à remercier les personnes impliquées dans la négociation, tant au niveau syndical que patronal, pour leur ouverture et leur sens des responsabilités.

Plage municipale du lac des Îles

Cette année, la plage sera ouverte les **13 et 14 juin** ainsi que du **20 juin au 30 août**, de **9 h à 18 h**, avec présence d'un sauveteur qualifié.

Soyez prudents, mais amusez-vous bien!



Camp de jour - été 2015

Lors de l'Assemblée du 16 février dernier, le conseil municipal a résolu unanimement de ne pas renouveler l'entente pour l'opération du camp de jour avec le Camp Ville-Marie (Scouts Montréal Métropolitain) pour l'été 2015, étant donné la baisse du nombre d'inscriptions dans les dernières années.

Cependant, afin de soutenir les familles qui en ont besoin, un projet pilote est mis en place. Il s'agit d'offrir un **remboursement de 8 \$ par jour, par enfant** qui sera inscrit à un camp de jour quelconque.

Voici les conditions d'admissibilité :

- Les parents doivent avoir une résidence à Entrelacs;
- L'enfant doit avoir entre 5 et 12 ans, inclusivement.

Le remboursement se fera à la fin de la saison estivale, sur réception d'une preuve d'inscription (facture officielle détaillée, où apparaissent les dates des journées d'inscription et la preuve de paiement).

Chaque demande reçue sera étudiée par la Municipalité et le remboursement sera fait par la suite, dans un délai d'environ 2 semaines.

La date limite pour déposer votre demande est le vendredi 4 septembre 2015.

Vignettes d'embarcations 2015

Pour avoir le droit de circuler sur un plan d'eau de la municipalité, vous devez enregistrer votre embarcation en vous procurant une vignette d'embarcation, renouvelable à chaque année.

- * Les embarcations non motorisées n'ont pas besoin de vignette.
- * S'il y a un moteur sur l'embarcation, même s'il n'est pas utilisé, l'embarcation est classée comme motorisée.
- * L'accès aux plans d'eau est strictement interdit aux aéroglisseurs et aux hydroglisseurs.
- * Si vous faites descendre votre embarcation par un **concessionnaire ou entreposeur**, assurez-vous d'avoir obtenu votre vignette au préalable. Aucune exception ne sera faite.

Pour renouveler une vignette, vous devez :

- Remplir la première partie du formulaire;
- Signer le formulaire;
- Effectuer le paiement.



Pour un nouvel enregistrement, vous devez :

- Remplir TOUTES les informations sur le formulaire, à l'exception du # de vignette et la partie concernant la clé;
- Effectuer le paiement.

Le formulaire est disponible sur le site Internet de la Municipalité (www.entrelacs.com), dans les heures d'ouverture, au bureau municipal et au débarcadère municipal.



Si vous possédez une **clé pour la barrière** au débarcadère, vous devrez l'échanger, gratuitement, au bureau municipal car nous changeons le cadenas à chaque année. Seuls les résidents d'Entrelacs peuvent obtenir une nouvelle clé, au coût de 20 \$. Pour ce faire, vous devez vous présenter au bureau municipal, muni d'une preuve de résidence. Une seule clé sera fournie par propriété.

Nous vous rappelons qu'afin de protéger nos plans d'eau d'intrus organiques en provenance de l'extérieur, il est obligatoire d'effectuer le **nettoyage** de la coque de votre embarcation et de votre remorque si vous avez navigué sur un plan d'eau autre que celui sur lequel vous vous apprêtez à naviguer, dans les derniers quatorze (14) jours. Pour ce faire, et tel que mentionné dans *La voix du maire*, une plate-forme avec un jet d'eau à pression sera disponible, sur le site du Jardin communautaire (rue Gariépy), au cours de la saison estivale 2015 (date à déterminer).

Tarifs pour la vignette d'embarcation

Été 2015	Moteur 25 forces et moins ou électrique	Moteur 26 forces et plus	Motomarine
Résident	15 \$ pour la saison	80 \$ pour la saison	80 \$ pour la saison
Non-résident	35 \$ par visite 150 \$ pour la saison	400 \$ par visite	400 \$ par visite

Horaire de surveillance de la rampe municipale de mise à l'eau—été 2015

2 et 3 mai 9 et 10 mai 16, 17 et 18 mai 23 et 24 mai 30 et 31 mai 6 et 7 juin 8 juin au 16 août 23 et 23 août 29 et 30 août 5, 6 et 7 septembre	9 h à 20 h
--	------------

Guilde des Courtepointières d'Entrelacs

Renseignements : Carole Drolet 450 228-1562

Vous désirez faire de la courtepointe et vous joindre à un groupe dynamique?

Les rencontres sont les jeudis, aux 2 semaines, de 9 h 30 à 17 h; c'est un apportez votre lunch.

Nous œuvrons à la Maison de la culture située au 2411, chemin Entrelacs.

Pour en savoir plus, visitez notre Blogue : <http://cqq.ca/service/guilde/coeng025/>.

Nous ferons relâche pour la saison estivale.



Ligue des sacs de sable

Renseignements : Christiane Gatien 450 228-3243

Notre activité bat son plein depuis le 8 septembre. Vingt-quatre personnes jouent dans la bonne humeur, le lundi après-midi, au Centre communautaire.

Venez faire un tour et vous verrez le plaisir qu'on retire de cette activité!

Nous invitons tous ceux qui seraient intéressés à jouer avec nous en septembre à communiquer avec la responsable.

Le coût est de 2 \$ et... le plaisir est garanti!

Club des Tisserands (tissage libre)

Renseignements :

Estelle Desrochers : 450 228-3729

Johanne Provost-Monette : 450 228-2500

Local (sous-sol de la Caisse Populaire) : 450 228-1249

Les activités ont lieu du lundi au vendredi, **sur réservation**.



Yoga

Détails et inscriptions :

Suzanne Charrette 450 222-5785

Tous les mercredis, de 19 h à 20 h 30, au Centre communautaire.

Minimum de 8 inscriptions.

Les Pieds Légers (danse en ligne)

Responsable : Huguette Guillet 450 228-4762

Professeure : Ginette Galarneau

Tous les vendredis matins, de 9 h 30 à 11 h, jusqu'au 27 juin prochain, au Centre communautaire.

Bienvenue à tous et à toutes.

Atelier de peinture

Renseignements :

Lise Boyer-Gagnon

450 228-4058

Tous les mardis après-midi, à la Maison de la culture.

Atelier de Scrabble et Atelier d'écriture

Animatrice : Lise Amiot

En alternance, les mercredis à 13 h à la Maison de la culture.

Cours d'Aikibudo et de Kobudo

Arts martiaux japonais légués par les samourais

Un art, une philosophie, une forme d'auto-défense efficace

Âge minimal : 16 ans ou 13 ans accompagné d'un adulte

Horaires : les mardis et jeudis, de 19 h 30 à 21 h, au Centre communautaire

Tarif : 10\$ par cours, réduction si inscription pour la session et pour les étudiants

Pour information et inscription : M. Denis Monette, ceinture noire 2^e Dan au 450 228-2500

Essai gratuit!

Essai gratuit!

Espace jeunesse

Ca bouge le samedi à Entrelacs!

Nous sommes heureux du succès rencontré par le Centre des Loisirs (CDL).

Notre nouvelle animatrice, Marie Ève Martel, fait un super travail avec les jeunes de 12 à 17 ans.

Au programme depuis janvier : rallye dans le village, création de bonhommes de neige, joute de hockey cosom, ballon balai, film, jeux vidéo, tire sur la neige...

Surveillez les activités du printemps. Une activité spéciale sera organisée pour le début de l'été.

Vous pouvez nous suivre via Facebook : [cdl entrelacs](https://www.facebook.com/cdl.entrelacs).

Dès juin, le CDL se déplace au Chalet des loisirs.

Union des Gens d'affaires d'Entrelacs

Au cours des derniers mois, plusieurs échanges ont eu cours parmi des gens d'affaires résultant en la possibilité de créer une nouvelle chambre de commerce, qui réunirait les artisans, les commerçants et les entrepreneurs d'Entrelacs et de St-Donat. En effet, grâce à la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ), nous avons entamé des discussions avec nos pairs du milieu des affaires des municipalités avoisinantes.

Les chambres de commerce agissent comme porte-parole de la communauté d'affaires et traduisent en actions l'ensemble des intérêts de ses membres. Elle s'implique également au sein de sa collectivité afin de susciter un développement économique qui profite à tous. Ce développement passe nécessairement par l'entrepreneuriat, la croissance des entreprises et la création de richesses. Les champs d'intervention d'une chambre de commerce sont le développement économique local et régional, les politiques publiques, le réseautage, le commerce local, le « business to business » (B2B) et la formation des membres.

De plus, faire partie d'une chambre de commerce offre des avantages commerciaux indéniables, comme avoir accès à un régime d'assurance collective, des rabais sur l'essence et sur l'envoi de colis, etc. Pour en connaître davantage, visitez le www.fccq.ca, section Membres, Avantages commerciaux.

Afin d'assurer le plein succès de notre démarche, cela implique avoir une participation active de la part des futurs membres, notamment de la communauté d'affaires.

Pour s'assurer de bien se représenter et de représenter l'ensemble du territoire, il est important de prendre le temps de se connaître et de bien travailler ensemble, de développer un sentiment d'appartenance et d'accepter un changement de vocabulaire, puisque la chambre aura un nouveau nom pour remplacer notre regroupement actuel.

Les membres de l'Union des gens d'affaires d'Entrelacs et les futurs partenaires seront informés par courriel et par le site Internet de l'avancement du dossier visant la création d'une chambre de commerce. Si vous avez des questions ou suggestions, vous pouvez communiquer avec nous via info@union-entrelacs.ca ou par la poste au 790, des Tourterelles, Entrelacs, JoT 2Eo.

François Linteau T.P.,
représentant de l'Union des Gens d'affaires d'Entrelacs



Sécurité publique

Christin DuBois, conseiller responsable

Feux extérieurs

Un permis de brûlage est nécessaire pour faire un feu extérieur entre le **1^{er} avril et le 30 novembre**. Ce permis est gratuit. Vous devez en faire la demande au bureau municipal.



Offre d'emploi Pompiers et/ou Premiers répondants

La Municipalité est à la recherche de candidats intéressés à devenir pompier et/ou premier répondant à temps partiel.

Faites parvenir votre c.v. à :
info@entrelacs.com
ou directement à l'Hôtel de Ville.

Le plan d'évacuation résidentiel

Dans le but d'assurer la sécurité de votre famille, il est très important d'avoir un plan d'évacuation de votre résidence en cas d'incendie.

Le plan d'évacuation est un dessin de chaque étage de la résidence, qui sert à faciliter l'évacuation, augmentant ainsi les chances de survie des occupants et des visiteurs.

Un tel geste de prévention peut sauver la vie de tous les membres de votre famille. Il doit être connu de tous et être pratiqué une fois par année.

Un dépliant à ce sujet est disponible à l'hôtel de ville et à la caserne, ainsi qu'au www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie.

Journée de la Terre

C'est un rendez-vous à ne pas manquer, le **samedi 23 mai** prochain, à compter de 10 h, au Jardin communautaire (40, rue Gariépy).

Nous distribuerons gratuitement des arbres, arbustes, plantes de rivages, fleurs, légumes, compost et...
prix de présence.

Venez tôt et en grand nombre!



Journées Grand Ménage

Les **13 juin et 10 octobre**

La journée du grand ménage fait peau neuve!

Pour une deuxième année, vous êtes invités à venir déposer vos matériaux secs (bois, métal, bardeaux, vinyle, gypse, portes et fenêtres, brique, céramique, etc.) directement **chez Compo Recycle**, à Chertsey, **entre 8 h et 16 h**.

Un maximum de 2 mètres cube par citoyen est permis, gratuitement.

Une preuve de résidence vous sera demandée.

Corvée de nettoyage

Nous vous invitons à vous mobiliser et à participer à une journée « Corvée de nettoyage », le **13 juin** prochain.

Inscrivez-vous et venez nous rejoindre au Centre communautaire dès 9 h afin de nettoyer votre voisinage.

Pour plus d'informations, surveillez nos publicités.

Nous désirons aussi souligner l'initiative des enseignantes et des élèves de l'école St-Émile qui participeront à la « Corvée de nettoyage » au centre du village pendant les heures de classe.

L'environnement, c'est l'affaire de tous!

Herbicyclage

Si vous possédez un coin de verdure, vous rêvez peut-être d'avoir une belle pelouse, sans devoir y consacrer trop de temps et d'énergie? L'herbicyclage est une façon simple d'y parvenir et nous vous encourageons à adopter cette technique.

Cette façon de tondre la pelouse est facile et écologique : il s'agit tout simplement de couper votre pelouse à environ 7 cm (3 pouces) de hauteur avec une déchiqueteuse bien aiguisée et de laisser le gazon coupé sur place. Les brins d'herbes coupés se décomposent et disparaissent en moins de 48 heures et encore plus vite si vous utilisez une lame déchiqueteuse.

Les avantages de l'herbicyclage : inutile de racler et de remplir des sacs, moins d'engrais à acheter (les résidus de gazon se décomposent et comblent jusqu'à 30 % des besoins d'azote nécessaires pour nourrir la pelouse), peu d'arrosage (le gazon laissé sur place contient 80 % d'eau et contribue à conserver l'humidité au sol) et cela vous permettra de profiter au maximum de l'été!!!

Bonne saison!

Récupération des RDD

Résidus domestiques dangereux (RDD) acceptés :
Vernis et teintures, solvants, médicaments, piles, ampoules fluocompactes, huiles usées, cellulaires, objets contenant du mercure, etc.

Garage municipal

(2271, chemin d'Entrelacs)

Tous les vendredis, de 15 h à 16 h 30

De bons résultats

Pour 2014, nous avons réussi à détourner de l'enfouissement 46,67 % de nos matières résiduelles grâce au recyclage et au compostage.

Nous vous remercions de participer activement au tri des matières résiduelles et nous vous encourageons à continuer ainsi : sans votre implication, ces résultats ne seraient pas possible.

Pour toute information relative aux ordures, à la récupération et/ou au compost, veuillez consulter le site Internet de Compo-Recycle au : www.comporecycle.com ou téléphoner au 1 888 482-6676.



Inspection des installations septiques âgées et des fosses en acier

Vous n'êtes pas sans savoir que la Municipalité a le devoir de s'assurer que les installations septiques sur son territoire ne sont pas sources de pollution ou de nuisances.

À cet égard, nous poursuivrons notre travail d'inspection des installations septiques dites âgées et/ou construites avec une fosse en acier. Si vous recevez une lettre vous informant qu'il nous faut inspecter votre fosse, nous vous demandons de communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire afin de prendre obligatoirement un rendez-vous.

Merci de votre précieuse collaboration!

Urbanisme

Réjean Larochelle, conseiller responsable



Ventes de garage

Les ventes de garage ne sont autorisées que pendant la **deuxième fin de semaine de juin, juillet et août**, de 9 h à 18 h, sur tout le territoire.

Abri temporaire

N'oubliez pas de retirer vos abris temporaires au plus tard le **30 avril**.

Demandes de permis (travaux assujettis)

Un permis est nécessaire pour toute nouvelle construction, transformation ou agrandissement de bâtiment.

Vous n'êtes pas certain? Le Service de l'aménagement du territoire est là pour vous assister en cas de besoin.

N'hésitez pas à communiquer avec nous, il nous fera plaisir de vous informer.

Demandez Geneviève ou Alexandre.

PIIA—toit à pente faible

Dans le but de répondre à un intérêt grandissant pour l'architecture contemporaine caractérisée par de faibles pentes de toit, la Municipalité a entrepris les démarches afin de réglementer ce genre de construction par l'instauration d'un Plan d'Implantation et d'Intégration Architecturale (PIIA).

Dorénavant, toutes les constructions de plus de 20 mètres carré avec une pente de toit inférieure à 30 %, toit végétal ou toit plat, devront passer par la procédure de PIIA pour l'obtention d'un permis de construction.

Les principaux objectifs de cette démarche sont de veiller à ce que les nouvelles constructions s'intègrent le mieux possible au milieu environnant, de rechercher une architecture qui s'intègre bien aux caractéristiques du milieu environnant tout en minimisant les répercussions sur le milieu naturel lors de l'implantation de nouvelles constructions.

Constructions sur pieux

Il sera éventuellement permis, dans certaines conditions, d'agrandir un bâtiment principal sur pieux. L'agrandissement ne devra cependant pas dépasser la moitié de la superficie du bâtiment principal. Des plans certifiés par un professionnel seront nécessaires pour l'obtention du permis.

Ouvrage de captage des eaux souterraines et de surfaces

Le règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (Q-2, r. 35.2) a été mis à jour. Un élément nouveau, mais important à signifier, c'est que tout ouvrage de captage des eaux souterraines et de surfaces doit être accessible pour des fins d'inspection, d'entretien, de désinfection ou de réparation des équipements, ainsi que pour son obturation ou son démantèlement. De plus, toute installation de ce type doit obligatoirement être repérable visuellement.

Nous vous demandons donc de bien vouloir **identifier votre puits** tubulaire, artésien, de surface ou prise d'eau dans un lac ou cours d'eau par un élément visuel représentatif afin de respecter cette nouvelle exigence réglementaire.

Diane Nadeau, conseillère responsable

Saviez-vous que, à la biblio...

La bibliothèque fête son 35^e anniversaire en 2015!

Pour cet événement, nous avons demandé à une de nos lectrices assidues de nous parler d'un livre qui lui a plu particulièrement.

Voici le résultat de sa réflexion : Titre du livre : **La promesse d'Émile** par Claire Bergeron

C'est le titre du roman qui m'a particulièrement touché car il y est question de violence faite aux enfants. C'est aussi un thème d'actualité. L'enfant qui subit de la violence, la plupart du temps, dans son adolescence et à l'âge adulte, va être violent à son tour envers ses enfants. Ce sont des misanthropes, ils détestent à peu près tout le monde. Ils sont aussi manipulateurs. La violence verbale fait tout aussi mal que des blessures physiques. Comme par exemple pour punir un enfant, lui dire qu'il ne reverra plus sa mère, s'il lui désobéit, c'est très cruel. Car quoi de plus important, pour un enfant, que sa maman. En ces temps de guerre où l'homme perd ses moyens, soyons vigilants et dénonçons toute violence faite aux enfants.

Merci à madame **Nicole Laporte** pour son témoignage.

D'autres événements s'ajoutent tout au long de l'année. Veuillez prendre note des prochaines activités du mois de mai et juin qui apparaissent en page centrale de ce Bulletin. D'autres événements suivront.

Vos bénévoles de la biblio!



Ma bibliothèque, ma fierté!

Politique Familles-Aînés devenue réalité

La population s'est réunie en grand nombre lors du lancement de la Politique Familles-Aînés, organisé le 24 janvier dernier. La brochure de la Politique Familles-Aînés a été remise, en grande primeur, aux participants qui ont pu découvrir le résultat de près de deux années de travail.

Le travail du Comité Familles-Aînés ne s'arrête pas pour autant. En effet, il a désormais pour mandat de s'assurer de la bonne mise en place du plan d'action et à ce que les responsables des 64 actions (qu'ils soient employés municipaux, élus municipaux, comités, organismes et associations du milieu, ou institutions non-municipales) fassent leurs devoirs et s'assurent de respecter l'échéancier adopté par le Conseil municipal. Dans cette perspective, chacun des membres du Comité s'est vu attribuer un certain nombre d'actions à suivre de près; le Comité se rencontrera 2 ou 3 fois par année afin de colliger les informations et de faire, le cas échéant, des recommandations au conseil municipal.

Rappelons que l'élaboration de la Politique Familles-Aînés a été rendue possible grâce aux contributions financières du Ministère de la famille du Québec et du Secrétariat aux aînés du Québec.



Comité
Familles
Aînés
d'Entrelacs

Vous souhaitez communiquer avec le Comité Familles-Aînés?
Écrivez-nous au 2351, chemin d'Entrelacs, Entrelacs, JoT 2Eo (bureau municipal)
ou par courriel à politiquefamiliale@yahoo.ca.

Communauté chrétienne St-Émile

Renseignements : 450 228-2254
www.unitepastoralejolimont.org

Horaire des messes :
Dimanche à 9 h

Nous lançons une invitation à toute personne désireuse d'offrir, à titre bénévole, de son temps afin de nous aider dans différentes tâches. Quelques minutes de temps en temps peuvent faire toute une différence pour notre communauté.



Vous avez un talent que vous aimeriez partager avec notre population? Vous faites parti d'un groupe de musique et vous aimeriez faire des prestations sur une scène extérieure?

Sachez que la Municipalité offre gratuitement à ses citoyens l'amphithéâtre extérieur du parc des Nénuphars pour la présentation de spectacle.

Veuillez communiquer avec le bureau municipal pour connaître les détails et la disponibilité du site.

Retour sur les événements passés, organisés par le CLE

Noël des enfants, le 29 novembre 2014

C'est 70 enfants qui ont assisté au spectacle de Noël animé par le clown « Bouclette ». Cette année, chaque enfant a reçu un livre et un jeu éducatif du père Noël. Finalement, les becs sucrés se sont régalés de délicieux carrés à la guimauve de Noël. Merci Père Noël! À l'an prochain !!!

Marché de Noël, les 13 et 14 décembre 2014

Cette année, 32 artisans ont présenté leur art au Centre communautaire. Nous avons eu droit à une exposition de qualité et bien diversifiée. Merci aux bénévoles, aux exposants et aux visiteurs.

Jour de l'An 2015

La soirée du réveillon a été un franc succès. Près de 200 personnes se sont rassemblées au Centre communautaire pour accueillir l'an 2015. L'excellent souper était servi par le « Buffet du Domaine ». Le DJ a su faire danser la foule!

Carnaval d'hiver, le 7 février 2015

Notre carnaval est toujours une journée rassembleuse où on retrouve des activités pour tous les âges et pour tous les goûts. Cette année, plusieurs nouveautés se sont ajoutées : des jeux traditionnels avec amuseurs publics, un mur d'escalade et de la musique à l'extérieur tout l'après-midi. Le souper spaghetti et la soirée dansante, avec le DJ Serge, ont plu à nos convives. Ce qui est le plus fantastique de ce carnaval, c'est l'entraide qui en émane. Sans la présence et la bonne humeur de tous les bénévoles sur le site, la magie du carnaval ne serait pas présente. Nous remercions chaleureusement le **Groupe Populaire** pour leur soupe chaude et réconfortante, les **Courtepoinnières** et l'**ADLIE** pour avoir préparé et servi le dîner, **Diane Grenier** et son équipe pour la tire d'érable ainsi que les **pompier**s d'Entrelacs pour leur bienveillante présence. Merci à tous ces bénévoles !!!

Travaux publics

Sylvain Riopel, conseiller responsable

Travaux routiers

Déjà très engagés dans la réfection des principales artères de la municipalité, votre conseil municipal s'est engagé à terminer, pour l'été 2015, le pavage de la **route La Fontaine**.

Afin de rendre la conduite plus sécuritaire, une parcelle de terrain le long d'un segment de cette route a été acquise par la Municipalité dans le but d'adoucir un virage qui est devenu dangereux.

Par son programme triennal d'investissements (voir en page 1), la Municipalité prévoit la réfection complète de la **route Montcalm** en 2016 et la réfection du **chemin Chartier** pour 2017.

Vos taxes font du chemin!

Vie communautaire et famille

Diane Nadeau, conseillère responsable

Le Jardin communautaire (40, rue Gariépy)

Enfin nous y sommes! Et oui, la troisième saison estivale du Jardin communautaire arrive à grands pas!!!

Suivant certaines suggestions de nos jardiniers, les lopins de terre seront doublés de superficie cette année, passant de 100 pieds carrés à **200 pieds carrés**.

Pour obtenir votre lopin de terre, nous vous invitons à vous inscrire en complétant le formulaire disponible sur notre site Internet ou en vous présentant directement à l'hôtel de ville. Des frais de **20 \$** sont exigés et payables dès votre inscription (en argent ou par chèque).

Premiers arrivés, premiers servis!!!



Pour plus d'information, suivez les communications municipales ou communiquez avec Alexandre Morin, directeur de l'Aménagement du territoire, au 450 228-2529.

Bon jardinage!



Culture & Loisirs Entrelacs

2411 chemin d'Entrelacs
Téléphone : 450 228-8500
Courriel : cultureloisirsentrelacs@hotmail.com

Heures de bureau :
Mardi & jeudi, de 10 h à 12 h

Un mot de Culture & Loisirs Entrelacs (CLE)

L'année 2015 a amené des changements au sein de notre équipe. Nous tenons à remercier Mme Diane Nadeau, conseillère municipale, pour sa présence durant les dernières années. Mme Carole Benson a aussi dû nous quitter pour des raisons personnelles. Merci Carole pour tes bonnes idées, notre boîte à livre fait maintenant des jaloux dans les municipalités environnantes!

Nous souhaitons la bienvenue à M. Réjean Larochelle, conseiller municipal et à M. Philippe Laramée. Nous avons une équipe forte et nous avons confiance que les forces de chacun se marient et se mettent au service de la population. Nous croyons au développement culturel et au dynamisme de notre municipalité. Nous tentons d'apporter des nouveautés, tout en gardant les activités établies vivantes et intéressantes! Nous sommes toujours intéressés par de nouvelles activités, cours, conférences, autres... Si vous avez des idées, des connaissances, faites-nous en part!

Notre petit village a une force enviée de beaucoup : des êtres généreux de leur temps! Le réseau de bénévoles qui gravite autour de CLE est grand et nous ne pourrons jamais les remercier assez. L'aide des bénévoles est définitivement la clé de nos réussites. Vous aimeriez faire partie de notre belle grande famille? Faites-nous signe, tous les bénévoles sont appréciés et importants!!

Vous pouvez suivre nos activités en ligne à www.entrelacs.com ainsi que sur Facebook : Culture et Loisirs Entrelacs.

Au plaisir de vous voir!

Les administrateurs bénévoles :

Lyne Bourque, Sophie Galarneau, Philippe Laramée,
Réjean Larochelle, Solange Leduc, Julie Paradis-Pelletier et Sylvain Riopel

Assemblée générale annuelle

24 avril 2015 à 19 h, à la Maison de la culture

C'est le moment idéal pour connaître le fonctionnement et les administrateurs de CLE. Lors de cette soirée, il y aura des élections. N'hésitez pas à vous présenter si vous désirez faire partie du conseil d'administration. Bienvenue à tous!

Défi 5/30

La Municipalité est maintenant inscrite au défi 5/30!
Félicitations à tous les citoyens qui se sont inscrits au **défi santé 5/30 équilibre**.
Nous espérons que vous avez réussi avec brio ce défi qui vise à améliorer nos saines habitudes de vie.

Ciné-Club Entrelacs

Les films sont projetés sur un écran de 25 pieds au Centre communautaire d'Entrelacs. Le tarif d'entrée est de 6 \$, la Ciné-Carte : 20 \$ pour 5 entrées (valide tout au long des saisons). Présentation les **lundis à 19 h 30 et mardis à 10 h**. Mais soufflé et rafraîchissements en vente.

Prochains films : **Mommy**, film de Xavier Dolan, les **13 et 14 avril**
Félix et Meira, film de Martin Giroux, les **11 et 12 mai**
Le beau mensonge, film de Philippe Falardeau, les **8 et 9 juin**

Cinéma de l'été : **FILM SURPRISE GRATUIT LE 25 JUILLET**
(Surveillez nos publicités pour connaître le titre et l'horaire du film.)



Calendrier des activités municipales et communautaires

Avril à Juillet 2015

Surveillez nos publicités!

Nous invitons les regroupements et les associations d'Entrelacs à nous communiquer toute information destinée à la communauté ainsi que les événements spéciaux et l'horaire des activités par courriel à info@entrelacs.com, par écrit ou en personne au bureau municipal.

Conseil municipal

2 351, chemin d'Entrelacs
450 228-2529 info@entrelacs.com

Assemblées publiques mensuelles :

Lundis : 20 avril, 18 mai, 15 juin et 20 juillet
19 h 30 : Café
20 h : Assemblée
À la salle du conseil de l'hôtel de ville

Club de l'Âge d'Or

2^e étage du presbytère
Claudette Lachapelle, présidente : 450 228-8635
Françoise Gareau, vice-présidente : 450 228-4859

Jeux de cartes et de société :

Mardis et Jeudis, de 13 h à 16 h 30

Bingo :

Vendredis, dès 19 h

Assemblée générale annuelle :

Pour les membres de la FADOQ
Lundi 1^{er} juin à 13 h 30
Local haut du presbytère

Devenez membre du groupe local d'Entrelacs et profitez de rabais sur de nombreux produits, services et activités récréatives.

Cotisation annuelle :

50 ans ou plus : 20 \$
Moins de 50 ans (carte « ami ») : 15 \$

Voir les annonces des cours et activités en page 12.

Groupe populaire d'Entrelacs

2 571, chemin des Îles
450 228-4100
groupepopulaireentrelacs@bellnet.ca



Dîner cabane à sucre avec tire sur la neige :

Mercredi 15 avril
Billets, au coût de 7 \$, en vente les mardis à l'aide-alimentaire et les mercredis au dîner entre-voisins

Dîner Entre-Voisins :

Mercredis, 12 h
4 \$ par personne

Le dîner entre-voisins a pour but de vous permettre de sortir de l'isolement ou de la solitude, par le biais d'un moment de partage, de joie et de rencontres, tout en savourant nos délicieux repas préparés par nos généreux bénévoles.

Café causerie :

Premier lundi de chaque mois, à 13 h 30
Vous avez envie de partager, d'échanger entre vous sur les réalités du quotidien? Voici l'occasion d'avoir du soutien, des outils, des moyens de prévention et des ressources afin de vous permettre d'acquérir une meilleure qualité de vie, dans le respect des compétences et des connaissances de chacun.

Bibliothèque

2 351, chemin d'Entrelacs (rez-de-chaussée)
450 228-2529 poste 7262

Pyjama party : spectacle gratuit avec Géronimo Stilton, pour les enfants et les parents

21 mars à 9 h au Centre communautaire

Inscription obligatoire

*Des collations seront offertes (croissants, muffins, jus, café, etc.)
Pas besoin de s'habiller, restez en pyjama pour venir!!!*

Portes ouvertes (café et amuse-gueules seront offerts)

16 mai, de 10 h à 16 h

Spectacle de fin d'année pour les enfants et élèves d'Entrelacs et des alentours

16 juin

Pour inscription ou pour plus d'informations, contactez la responsable, Mme Suzanne Larivière.

Programmation de Culture & Loisirs Entrelacs

Journée du sport et de l'activité sportive 2 mai 2015

Lors de cette journée, nous voulons vous faire bouger! La programmation sera disponible sous peu.
Venez découvrir des sports inusités ou redécouvrir la joie de faire du sport en groupe!

Salon des Artisans 19, 20 et 21 juin 2015

Nous vous invitons à venir découvrir plus d'une soixantaine d'artisans de la région. Le comité organisateur travaille présentement à concocter un Salon des Artisans où qualité, diversité et originalité seront au rendez-vous!



Fête de la famille 18 juillet 2015

La deuxième édition de la Fête de la Famille aura lieu le 18 juillet. À l'horaire : mur d'escalade, animateurs de rue, jeux gonflables, course de canards, concours culinaire, dégustation de salade, souper et spectacle de Valérie Jalbert (participante à l'émission Canadian Idol en 2004).

Spectacle grandiose de MARC HERVIEUX 27 septembre à 13 h

Le chanteur de réputation internationale Marc Hervieux chantera, pour notre plus grand bonheur, dans notre jolie Église. Les billets sont déjà en vente à la Municipalité et à la Maison de la culture, au coût de 40 \$.



Remboursement des frais supplémentaires reliés aux activités sportives 9 avril, de 19 h à 21 h

Présentez-vous à la Maison de la culture avec les documents pertinents et nous vous rembourseront le montant supplémentaire qui vous a été demandé parce que vous n'êtes pas citoyen de la municipalité où le cours est donné.

Activité fin des classes 10 juin 2015

Encore une fois, CLE s'associe avec le Marché Richelieu Riopel pour offrir une activité de fin d'année aux élèves de l'école St-Émile. Cette année, les enfants auront droit à un atelier de fabrication et de démonstration de cerfs-volants. Pour terminer, une pluie de bonbons mettra assurément un sourire sur le visage des enfants.

Veuillez prendre note que les enfants d'Entrelacs d'âge préscolaire sont aussi invités à participer (inscription obligatoire auprès de CLE).

Fête Nationale 24 juin 2015

Nous célébrerons la Fête Nationale le mercredi 24 juin. À l'horaire : souper hot-dog, conteur historique, spectacle musical, feu de joie et feu d'artifice. C'est le groupe « No parking » qui assumera le côté musical de la soirée (www.facebook.com/legroupenoparking?fref=ts). Nous vous attendons en grand nombre!

M'as-tu déjà lu? 15 août 2015

Une grande vente de livres « déjà lus » sera organisée sous le pont couvert du village. On vous y attend!

Billets de ski Mont la Réserve, St-Donat

Adultes : 30 \$ / Enfants : 20 \$
Les billets sont valides tout au long de la saison 2015. Vous pouvez vous les procurer à la Maison de la culture ou à l'épicerie du village.
Bon ski!

Surveillez les changements d'horaire sur le site Internet municipal (www.entrelacs.com), le babillard municipal et les babillards dans les commerces locaux. Merci!